



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MINGANIE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la MRC de Minganie, tenue le 3 octobre 2017 à 10 h à la préfecture de la MRC de Minganie.

SONT PRÉSENTS:

M. Luc Noël : préfet;
M. Berchmans Boudreau : conseiller,
maire de Havre-Saint-Pierre.

SONT PRÉSENTS PAR TÉLÉPHONE :

M. Jean-Luc Burgess : conseiller,
maire de Longue-Pointe-de-Mingan;
M. Frédérick Gagnon : conseiller,
maire de Baie-Johan-Beetz;
M. André Leblanc : conseiller,
maire d'Aguanish;
M. Jacques Tanguay : conseiller,
maire suppléant de Natashquan;
M. John Pineault : conseiller,
maire de L'Île-d'Anticosti;
M^{me} Josée Brunet : conseillère,
mairesse de Rivière-Saint-Jean;
M^{me} Aline Beaudin : conseillère,
mairesse de Rivière-au-Tonnerre.

Formant quorum sous la présidence de monsieur Luc Noël.

EST AUSSI PRÉSENTE :

M^{me} Fanie Boudreau : directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe.

1. RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Il est proposé par monsieur John Pineault, appuyé par monsieur Berchmans Boudreau et résolu unanimement de confirmer par cette résolution, la renonciation par tous les membres présents à l'avis de convocation de cette séance extraordinaire pour valoir comme renonciation écrite et conforme à la loi.

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À la préfecture de la MRC de Minganie, la séance est ouverte à 10 h par le préfet, monsieur Luc Noël. Madame Fanie Boudreau fait fonction de secrétaire.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Josée Brunet, appuyé par madame Aline Beaudin et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté comme suit :

1. RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION;
2. OUVERTURE DE LA SÉANCE;
3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;
4. MANITOU;
5. CLÔTURE DE LA SÉANCE.

160-17

161-17



162-17

4. MANITOU

Attendu que la MRC de Minganie a procédé à un appel d'offres sur invitation pour des travaux d'aménagement d'un sentier pédestre à la halte touristique de Manitou;

Attendu que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 2 octobre 2017 à 16 h;

Attendu que la MRC de Minganie a reçu les soumissions suivantes dans le cadre de cet appel d'offres :

- Global entrepreneur construction Inc. au montant de 55 175,35\$ incluant les taxes;
- 9247-2778 Québec Inc. au montant de 55 877,85 \$ incluant les taxes;
- Réno-Construction LPM au montant de 58 062,38 \$ incluant les taxes;
- Construction RICOR au montant de 65 535,75 \$ incluant les taxes;
- SEIE Construction Inc. au montant de 313 761,03 \$ incluant les taxes;

Attendu que la soumission conforme la plus basse est celle Global entrepreneur construction Inc. au montant de 55 175,35 \$ incluant les taxes;

En conséquence, il est proposé par madame Aline Beaudin, appuyé par monsieur Frédérick Gagnon et résolu unanimement :

- D'octroyer le contrat pour des travaux d'aménagement d'un sentier pédestre à la halte touristique de Manitou à Global entrepreneur construction Inc. au montant de 55 175,35 \$ incluant les taxes;
- D'affecter la somme de 55 175,35 \$, d'en autoriser l'engagement, le paiement, de même que le décaissement ;
- D'autoriser le préfet, ainsi que la directrice générale ou son adjointe à signer tous les documents nécessaires donnant effet à la présente résolution.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussignée, Fanie Boudreau, secrétaire-trésorière adjointe de la Municipalité régionale de comté de Minganie, certifie par la présente que la MRC a les crédits suffisants pour les dépenses autorisées par la résolution n°162-17

Certifié en date du 3 octobre 2017.

Fanie Boudreau, secrétaire-trésorière adjointe

5. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur André Leblanc et résolu unanimement de clôturer la séance. Le préfet, monsieur Luc Noël, déclare la séance levée à 15 h 10.

Le préfet,

**La directrice générale et
secrétaire-trésorière adjointe,**

Luc Noël

Fanie Boudreau

5362

163-17